



Paris, le 9 décembre 2019

## Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau en France du Parlement européen organise la 5<sup>e</sup> édition du concours « Euroscola » afin de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>ère</sup> qui partiront à Strasbourg pour participer à une journée Euroscola entre octobre 2020 et juin 2021. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : [www.facebook.com/euroscola](http://www.facebook.com/euroscola)).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) **9/12/2019** : ouverture des inscriptions au concours. Le [formulaire d'inscription](#), disponible sur notre site internet doit être complété par le professeur référent ;
- 2) **3/04/2020** : fin de la période de candidature et date limite d'envoi d'une vidéo d'une durée comprise entre une minute et une minute et 30 secondes, en format paysage réalisée à l'aide d'un smartphone, dans laquelle les élèves répondent à la question « **Si vous étiez député(e) européen(ne), que feriez-vous pour l'environnement ?** ». Les vidéos doivent être envoyées par email à l'adresse [EPparis@ep.europa.eu](mailto:EPparis@ep.europa.eu) (via Wetransfer, Dropbox ...);
- 3) **23/04/2020** : annonce des vidéos éligibles et début de la course aux « likes » sur le [compte YouTube](#) du Bureau en France du Parlement européen ;
- 4) **12/05/2020** : arrêt de la course aux « likes » ;
- 5) **13/05/2020** : La sélection des lauréats du Prix du Jury sera opérée par un jury. En parallèle, la sélection des lauréats du Prix du public s'effectuera selon le nombre de « likes » obtenu par les vidéos. Une quinzaine de classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum. La publication des résultats se fera sur le [compte YouTube](#) du Bureau en France du Parlement européen, sur son compte Instagram [@concours\\_euroscola\\_fr](#) ainsi que sur son site internet.

Afin de vous aider à préparer vos vidéos, nous vous invitons à consulter les sites internet suivants :

- [Fiches techniques sur l'Union européenne](#) ;
- Parlement européen – [rubrique Actualités](#) ;
- Toute l'Europe.eu – [rubrique environnement et climat](#)

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes> - contact : [EPparis@ep.europa.eu](mailto:EPparis@ep.europa.eu) ou 01 40 63 40 28